sasdmis69@gmail.com

Le 15 mai 2020

Ref 2020\06

A l'attention,

Du Président du Conseil d'administration du SDMIS et

du Directeur Départemental Métropolitain

du Service Incendie et de Secours

Objet : Demande de données sur la répartition des coûts de la masse salariale et leurs impacts sur le budget de fonctionnement du SDMIS

Monsieur le PCASDMIS et Monsieur le DDMSIS,

Nous venons vers vous afin d'obtenir plusieurs informations spécifiques, dans l'objectif de mieux comprendre les contraintes budgétaires et les problématiques économiques auxquelles notre collectivité est confrontée.

Lors de notre dernier entretien avec le DDMSIS la notion de transparence quant aux données non nominatives a été abordée, nous portons une attention particulière à cette notion indissociable du service public et sommes respectueux du règlement sur la protection des données personnelles. Nous ne vous demandons donc aucune information nominative.

Voici les informations (état des lieux) que nous souhaitons obtenir à la date du 15 mai 2020 :

- Composition détaillée (catégories et grades) de la masse salariale du SDMIS (SPP et PATS)
- Coût par catégorie (A+ ; A ; B ; C) des SPP et PATS
- Coût des dépenses par grade SPP et PATS
- Répartition des dépenses en personnel SPP par catégorie (A+ ; A ; B ; C) dédiées à :
  - L'opérationnel
  - L'administratif

Ce calcul s'obtient par l'addition des temps dédiés à chaque activité (prise en compte des temps partiels 80% ; 50%...) et multipliée par le coût horaire brut de l'agent en fonction de sa catégorie et de son grade.

Nous savons les services concernés très performants et en capacité d'extraire ces informations dans un délai raisonnable, nous vous proposons donc le lundi 1er juin 2020 pour nous les transmettre.

Sachez que, comme vous Monsieur le Président, nous sommes très attachés à l'efficience économique et au bon fonctionnement du SDMIS.

Nous restons à votre entière disposition pour vous apporter tout notre soutien dans vos tâches de gestions administratives et financières, que nous savons difficiles.

Veuillez, Messieurs, accepter l'expression de notre plus haute considération.

Président Départemental

Steeve MARTINEZ

